

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 63 (1976)  
**Heft:** 2: Hochschulbauten in der Schweiz = Hautes écoles en Suisse

**Artikel:** Bâtiment universitaire Uni II, Genève : architectes Francesco Paux-Vicari  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-48558>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bâtiment universitaire Uni II, Genève

Architectes: Francesco Paux-Vicari, Genève  
Ingénieur: H. Naimi, Genève

Ce projet est issu d'un premier prix de concours qui a eu lieu en 1965. Le bâtiment remplace un édifice public, «Le Bâtiment électoral», qui au XIXe siècle abritait toutes les votations de la République. Avant d'être détruit par le feu, cet édifice était devenu une Maison des Congrès.

Outre ses fonctions universitaires, le nouveau bâtiment a gardé ces deux anciennes fonctions. L'intégration d'une salle de réunions publiques et de congrès dans un bâtiment universitaire n'est pas sans poser un problème: Comment distinguer fonctionnellement ces deux parties du programme, tout en maintenant l'unité de conception de l'édifice? La solution a été donnée par une vaste zone de pas perdus, vers laquelle convergent et

d'où partent toutes les circulations. Cette zone met ainsi en contact, tout en ménageant les transitions, l'Université et la Cité.

Le bâtiment s'élève par ailleurs dans un strict quadrilatère qui imposait de trouver à l'intérieur les dégagements nécessaires à un grand concours de peuple.

Par contre, ces rues constituent un point de passage entre deux parcs publics importants: le jardin des Bastions et la plaine de Plainpalais. C'est pourquoi le rez-de-chaussée propose une traversée agrémentée de plantations reliant deux «verts publics».

Comme pour l'ancien bâtiment, l'accès principal du nouvel édifice a été maintenu sur la face nord-est en raison de sa relative tranquillité (l'autre face est située sur une artère bruyante à grand trafic) et d'une convergence subtile de tous les édifices de la place Neuve sur le jardin des Bastions: bâtiments universitaires de sciences morales,

Grand-Théâtre, Conservatoire, Musée Rath, toutes constructions également du XIXe siècle.

Le caractère du bâtiment est donc donné par ce grand dégagement du rez-de-chaussée dont la transparence a été accentuée par la solution technique retenue: l'entièvre structure est en béton armé avec sommiers en précontraint sans joints de dilatation, et comme les grandes salles de réunions sont semi-enterrées, les porteurs ont été écartés et réduits au maximum de façon à dégager la surface libre nécessaire.

Trois étages sont réservés à des salles de séminaires et des bureaux non climatisés, à cloisons mobiles, dont les éléments de vitrages sont fortement exprimés en façade et présentent des valeurs de pleins et de vides et des hauteurs d'étages compatibles avec les registres du XIXe siècle.

Ce nombre et ces hauteurs d'étages sont par ailleurs souhaita-

bles dans un bâtiment d'enseignement, tant du point de vue de l'accès que du volume des locaux.

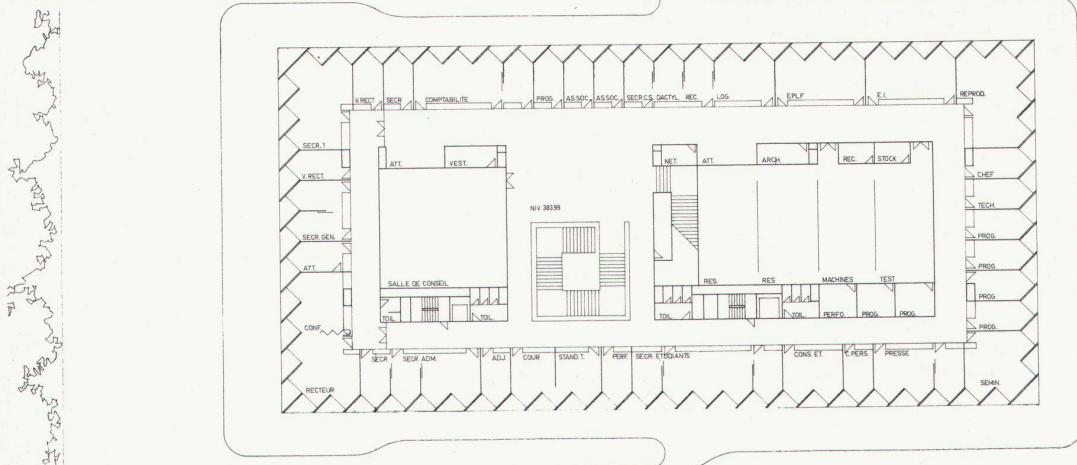
Le noyau central du bâtiment est réservé à des salles de cours ou des locaux spécialisés qui s'ouvrent soit sur un hall avec balcons en encorbellement qui fait participer à un même volume l'attique et le rez-de-chaussée, soit sur un patio verdoyant.

La toiture est animée par un étage en attique, abritant une bibliothèque et un club d'accueil. Cette toiture aurait dû être aménagée en jardin suspendu offrant de la vieille ville la vue d'un espace vert sans solution de continuité de la Treille à Plainpalais.

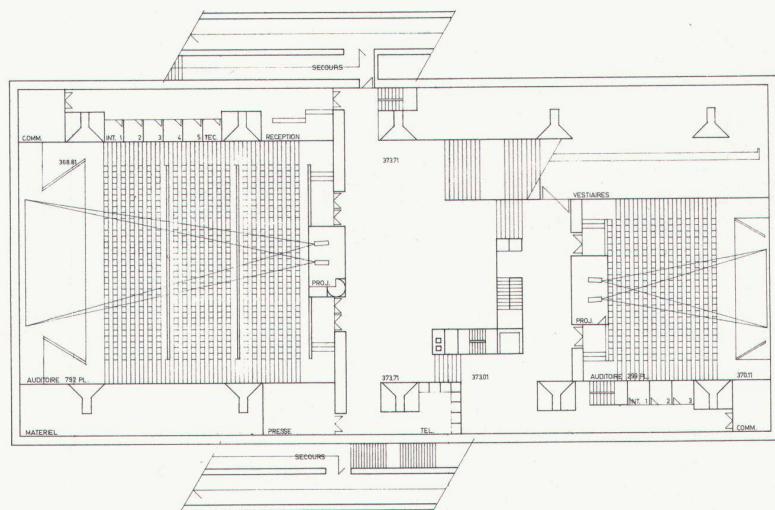
La surface construite y compris les parcs de stationnement est de 25 000 m<sup>2</sup> environ. La moyenne de surface par étage est de 2750 m<sup>2</sup>. Le coût: environ Fr.s. 40 000 000.– pour 100 000 m<sup>3</sup>.



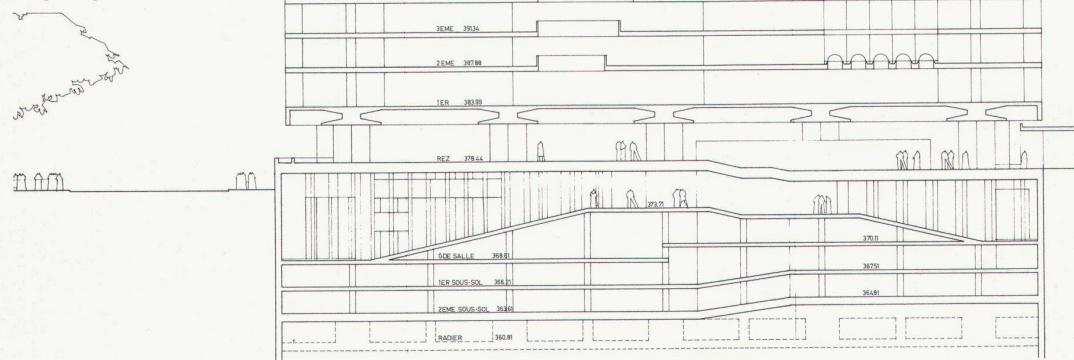
Plan du rez-de-chaussée inférieur, 1:700



Plan du 1er étage, 1:700



### Coupe longitudinale, 1:700



### Elévation de la façade nord-ouest

